

# **Le communiqué du Conseil des ministres du 23 janvier 2020**

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL, a présidé le Conseil des ministres, le jeudi 23 janvier 2020, au Palais de la République.

Le Chef de l'Etat a, à l'entame de sa communication, informé le Conseil de sa participation le 18 janvier 2020 à Lomé à l'Initiative de lutte contre les faux médicaments, puis le 20 janvier, au Sommet Royaume-Afrique sur l'investissement.

A cette occasion, il s'est entretenu avec le Premier Ministre britannique, Monsieur Boris Johnson, à qui il a indiqué la volonté du Sénégal d'élargir sa coopération avec la Grande-Bretagne ainsi que la promotion des investissements et des partenariats entre les deux pays.

Le Président de la République a également évoqué sa participation, le 22 janvier, au Forum de Davos, notamment ses interventions à trois panels portant sur la croissance en Afrique, la protection de la biodiversité et le lancement de la plateforme pour la création de 100 millions de PME en Afrique.

Le Chef de l'Etat a, en outre, rappelé, la priorité stratégique qu'il accorde au développement du secteur privé, dans le PAP II du PSE, afin d'accélérer la croissance économique et la création d'emplois décents et durables.

Il a ainsi demandé au Gouvernement d'intensifier la mise en œuvre du Programme de réforme de l'Environnement des affaires et de la Compétitivité, en veillant particulièrement à l'amélioration soutenue de l'accès au crédit et aux financements, de même qu'à la consolidation des Partenariats Publics Privés (PPP) autour de projets innovants, créateurs d'emplois et à fort impact économique et social.

A ce titre, il a insisté sur l'impératif de poursuivre et d'accélérer les réformes de simplification et de dématérialisation des procédures administratives, visant à asseoir l'accompagnement et le développement optimal du secteur privé, des PME et PMI en particulier.

Le Président de la République a, par ailleurs, indiqué au Gouvernement la nécessité d'assurer l'attractivité durable de nos territoires et l'émergence de pôles économiques compétitifs, à travers l'accélération de la territorialisation de la politique industrielle.

Il a, dans cet élan, informé de la tenue, le vendredi 24 janvier, d'un Conseil Présidentiel sur le Plan national d'Aménagement et de Développement Territorial (PNADT).

Le Chef de l'Etat a aussi demandé au Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération, de préparer, en relation avec APIX SA, la 14<sup>ème</sup> session du Conseil Présidentiel de l'Investissement (CPI) dans le courant du mois du mois de mars 2020.

Le Chef de l'Etat a, au titre du renforcement de la fonction contrôle dans les ministères et de la performance de l'action publique, rappelé l'entrée en vigueur, en 2020, de la nouvelle gestion publique caractérisée par l'instauration des budgets programmes qui implique : (i) l'optimisation de la dépense publique ; (ii) la modernisation intégrale de l'Administration et ; (iii) l'orientation de l'action publique vers la performance.

Il a requis, à cet effet, le renforcement significatif de la fonction contrôle ainsi que l'évaluation systématique des politiques publiques.

Le Président de la République a, à ce sujet, demandé à l'Inspection générale d'Etat (IGE) de lancer, sans délai, une étude sur l'environnement de contrôle dans les ministères.

Abordant la gestion du climat social et les affaires intérieures, le Chef de l'Etat a demandé au Ministre de la Fonction publique et au Ministre de l'Education nationale de maintenir un dialogue constructif avec le collectif des syndicats d'enseignants, notamment ceux regroupés dans le G7.

Il a, également, instruit le Ministre de l'Education nationale de veiller au développement de l'enseignement arabe, en améliorant les conditions pédagogiques des apprenants et le statut des enseignants.

Le Chef de l'Etat a particulièrement invité le Ministre des Transports terrestres, en relation avec les Ministres chargés de l'Energie et des Finances, à prendre toutes les dispositions nécessaires au règlement des doléances formulées par les transporteurs routiers d'hydrocarbures.

Le Président de la République a, enfin, demandé au Ministre des Transports aériens et au Ministre du Travail, de veiller à la stabilité sociale impérative au niveau de la plateforme aéroportuaire AIBD, en renforçant le dialogue permanent entre les travailleurs, les opérateurs et le gestionnaire des infrastructures et services aéroportuaires.

Au titre des communications :

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République a fait le point sur le suivi de projets et instructions présidentielles, en abordant notamment : l'organisation de la première réunion du Conseil de Surveillance de MCA-Sénégal II et du Conseil présidentiel sur l'Aménagement et de Développement Territorial, le baromètre social et le cycle Doing business.

Le Ministre des Finances et du Budget a fait le point sur l'exécution des budgets - programmes.

Le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux et le Secrétaire d'Etat aux Droits humains ont fait une communication portant sur l'évaluation du Sénégal par le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP), prévue le 30 janvier 2020.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a fait une communication sur la situation de la campagne de commercialisation arachidière.

Le Ministre de l'Environnement et du Développement durable a évoqué la valorisation des déchets, le PSE Vert, et le fonctionnement de l'Agence nationale pour la Reforestation et la Grande Muraille verte.

Le Ministre des Collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires a abordé les préparatifs du Conseil Présidentiel sur le Plan national d'Aménagement et de Développement Territorial.

Le Ministre de la microfinance et de l'Economie sociale et solidaire a fait le point sur la situation des programmes de financement de son département.

Le Ministre de la Santé a fait une communication sur la situation de l'industrie pharmaceutique au Sénégal.

Le Ministre, auprès du Président de la République, en charge du Suivi du PSE a fait le point sur les projets prioritaires du PAPII.

Fait à Dakar le 23 janvier 2020

Le Ministre Porte-Parole du Gouvernement  
Ndéye Tické Ndiaye DIOP